

## Fiche Profil de Poste

**Circonscription : STRASBOURG 1 : école maternelle de la MEINAU – Secteur LEZAY-MARNESIA**

### 1. Contexte

L'école maternelle de la Meinau fait partie du REP+ Lezay-Marnésia. A ce titre, elle inscrit son action dans le cadre des six axes du projet du REP+.

Quotité de décharge : 50%

L'école présente les spécificités suivantes :

- projet d'école en lien avec le projet de réseau ;
- mise à disposition d'assistants pédagogiques ;
- articulation du projet d'école et du projet de site périscolaire ;
- présence d'un EVS-Aide au directeur.

### 2. Définition du poste et des missions

Direction d'école de 6 classes – décharge à 50%.

**Compétences spécifiques attendues du directeur pour ce poste en appui sur le texte en vigueur (Bulletin officiel spécial n°7 du 11 décembre 2014) :**

**Pilotage pédagogique :**

- fédérer l'équipe (écoute, analyse, animation)
- s'inscrire dans une démarche de projet (projet d'école, de réseau, avec les partenaires) ;
- assurer la cohérence des pratiques au sein du cycle, entre les cycles et avec le collège dans le cadre du projet de réseau ;
- assurer la coordination nécessaire entre les intervenants, les personnels à disposition de l'école, le coordonnateur de réseau et l'équipe pédagogique en vue de contribuer à la réussite des élèves ;
- assurer la mise en œuvre et la coordination de tous les dispositifs nécessaires à la scolarité des élèves à besoins particuliers ; accompagner l'équipe dans la gestion de la difficulté en lien avec le RASED, les parents et les partenaires ; impulser et participer à la production de dispositifs d'école et d'outils pour favoriser leur réussite ;
- disposer de compétences informatiques pour le pilotage pédagogique.

**L'organisation et le fonctionnement de l'école :** disposer des connaissances et des compétences relatives à l'admission, l'accueil, le contrôle de l'assiduité et la sécurité des élèves et notamment :

- organiser un suivi des élèves absentéistes et œuvrer à leur assiduité ;
- impliquer la communauté éducative dans l'action de l'école ;
- veiller à la mise en œuvre du règlement de l'école par tous les adultes en assurant sa présentation et son explication ;
- répartir les moyens et organiser les services au regard des priorités du réseau et selon le principe de cohérence dans le travail collectif.

**Les relations avec les parents et les partenaires :** la coopération avec les parents et les partenaires est un des axes du projet de réseau.

- mettre en œuvre une politique forte en vue de favoriser la coopération et l'implication des parents au sein de l'école ;
- travailler avec les partenaires pour œuvrer à la cohérence et à la complémentarité des apprentissages et à la résolution de problématiques variées.

### 3. Compétences requises par le candidat

- avoir une expérience professionnelle en maternelle et plus particulièrement concernant la scolarisation des TPS ;
- avoir une expérience dans le domaine du travail partenarial et dans la conduite de projets ;
- faire preuve d'initiative pour conduire la dynamique de l'éducation prioritaire

### 4. Conditions de recrutement

Le candidat/la candidate devra remplir les conditions réglementaires permettant l'accès à un poste de direction d'école. Recrutement par commission d'entretien composée de trois personnes dont l'IEN de la circonscription.